

Mesdames et Messieurs les enseignantes et enseignants d'EPS,

Vous recevez ce mail en qualité de coordonnateur, nous vous remercions de diffuser ce document à l'ensemble de l'équipe EPS de votre établissement.

Dans le contexte sanitaire inédit que nous traversons actuellement lié à l'épidémie de coronavirus (fermeture des établissements scolaires, des crèches, des universités, déploiement de mesures de confinement) et suite aux décisions du Président de la République et du Premier Ministre, nous nous inscrivons dans le prolongement du courrier que vous a adressé Madame la Rectrice à cet effet ce lundi 15 mars.

Notre discipline doit apporter sa contribution à l'effort de solidarité souhaité afin d'accompagner les enfants et les adolescents durant cette période et être force de propositions à la fois originales et utiles. Nous vous proposons ci-joint un cadre et des modalités pour assurer la continuité pédagogique en EPS et conserver autant que faire se peut un lien fonctionnel avec vos élèves.

Nous vous faisons toute confiance dans la conception et les choix réalisés pour activer ce dispositif avec la connaissance fine que vous avez des besoins de vos élèves, dans le cadre des compétences que vous cherchez à développer en EPS et à l'aune des principes énoncés par Madame la Rectrice.

Une page de notre site est désormais dédiée à cette continuité pédagogique. : <http://www.ac-strasbourg.fr/pedagogie/eps/ressources-pedagogiques/continuite-pedagogique-en-eps/>

Elle comporte d'ores et déjà des ressources, des liens utiles et sera régulièrement abondée. Toutes les contributions sont les bienvenues.

Nous vous assurons de tout notre soutien durant cette période délicate, et nous restons à votre entière écoute.

Cordialement,

Les IA-IPR EPS